

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 57 (1919)
Heft: 41

Artikel: En chasse !
Autor: Jean
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-214995>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 02.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



CONTEUR VAUDOIS

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1861, par L. Monnet et H. Renou.

Rédaction, rue d'Etraz, 23 (1^{er} étage).
Administration (abonnements, changements d'adresse),
Imprimerie Ami FATIO & C^{ie}, Albert DUPUIS, succ.
GRAND-ST-JEAN, 26 — LAUSANNE

Pour les annonces s'adresser exclusivement à la

"PUBLICITAS"

Société Anonyme Suisse de Publicité

LAUSANNE, et dans ses agences.

ABONNEMENT : Suisse, un an, Fr. 5 50 ;
six mois, Fr. 3 — Etranger, un an, Fr. 8 20.

ANNONCES : Canton, 15 cent. — Suisse, 20 cent.

Etranger, 25 cent. — Réclames, 50 cent.
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

Sommaire du Numéro du 11 octobre 1919. — A Chillon en 1830. — En chasse ! (Jean des Sapins). — Té assebin ! — Les amis de la Liberté suite, (L. Mogeon). — Brinde (Simin Palay). — Feuilleton : La Fée aux Miettes, par Charles Nodier. — Boutades.

A CHILLON EN 1830

L'Association pour la restauration du château de Chillon a eu sa réunion annuelle, la semaine dernière, dans le vénérable édifice auquel, avec l'Etat de Vaud, elle voue des soins qu'on ne saurait trop encourager. Petit à petit, Chillon reprend le bel aspect qu'il avait au temps des comtes de Savoie. Le voyageur Walsh, qui le visita en 1830, lui consacra des pages dont nous extrayons ce qui suit :

Le château de Chillon, avec ses tourelles et ses toits en pointe, fait admirablement bien au milieu de ce paysage, et je ne m'étonne pas de ce qu'un des plus grands poètes de l'époque, ait si bien tiré parti, dans un de ses poèmes ¹, et du lieu, et de l'épisode intéressant qui s'y rattache ; il y avait bien là de quoi émouvoir une âme d'artiste comme la sienne. La visite qu'il fit à ce lieu historique, m'a été racontée par un batelier de Genève, qui l'y a accompagné ; après que le concierge eut débité à Byron l'histoire de Bonivard détenu, pendant sept ans, dans le cachot souterrain du château, après qu'il lui eut montré le bout de chaîne scellé dans un des piliers, et le sentier que les pas du prisonnier avaient creusé dans le roc, à la longue, le poète resta deux ou trois heures dans cet obscur caveau, absorbé dans la méditation de son œuvre, et écrivant rapidement sur ses genoux. Ce ne fut qu'à grand-peine que les importunités du batelier purent l'en arracher. Comme c'était cet homme qui, dans ces fréquentes excursions nautiques, tenait ordinairement la bourse, Byron lui enjoignit de donner un napoléon au concierge, et de lui dire que c'était un lord et pair d'Angleterre qui lui faisait ce cadeau. Le payeur eut beau observer que c'était beaucoup trop, qu'une pièce de cinq francs serait déjà plus que suffisante, le lord et pair d'Angleterre n'en voulut pas démordre, et insista surtout pour que la seconde partie de la commission fût faite. Avant que de quitter le caveau il traça, sur l'un des piliers, son nom, à l'aide d'un couteau ; on l'y voit encore. Il y avait dans cet homme de génie, un singulier mélange de vanité puérile et de haute dignité morale. Au reste, sa générosité calculée ne lui a guère profité ; le vieux concierge est mort, et la tradition du lord anglais est passée à ses successeurs singulièrement défigurée, car le gendarme vaudois, qui m'en a parlé le premier, confondait le poète et Bonivard, le lord anglais et le prisonnier, de la façon la plus burlesque.

L'extérieur du château de Chillon est bien conservé ; quant à l'intérieur il est assez délabré, mais cependant les principales pièces existent encore telles qu'elles étaient. Mon gendarme-cicéone ne pouvait comprendre l'insistance que je mettais à pénétrer dans l'une d'elles, que je supposais devoir être mieux conservée que les

autres, et dont malheureusement il avait égaré la clef. « Mais, me disait-il, qu'est-ce monsieur verra-t-il ? de vieux affaires et rien d'autre. » Ce mot de *vieux affaires* piquait d'autant plus ma curiosité ; je le pressai d'aller à la recherche de sa clef, et lui toujours de répéter « de vieux affaires, quoi ! rien que ça ». Je lui demandai aussi pourquoi on avait coupé, par le pied, un lierre séculaire qui tapissait pittoresquement, de ses festons de verdure, une belle paroi de rocher toute proche du château. « Ah ! dame, répondit-il, c'est que la vermine s'y était mise, et que nous ne pouvions pas conserver une poule. »

Ce château fut, à l'époque de la révolution de 98, pris par les Vaudois, soulevés contre leurs seigneurs et maîtres, les patriciens de Berne. Cet exploit ne dut pas leur coûter grand-peine, si l'on en juge par ce que le voyageur Bordier a dit de cette petite forteresse :

Gouvernement commode et beau
Auquel suffit, pour toute garde,
Un ours, avec sa mine hagarde,
Peint sur la porte du château.

Entre un papa et sa fillette. — *Le papa* : Mais mon enfant, en disant cela, tu me retournes le fer dans la plaie.

La fillette : Le fer à repasser, dis ? — B.

Dernier cri ! — Relevé à la devanture d'une boutique de tailleur :

Ici on retourne les habits d'une manière invisible. — B

EN CHASSE !

La chasse est ouverte. Depuis longtemps déjà, on avait préparé le fusil à deux coups et le solide carnier dont on aime sentir le poids sur son dos. Et les chasseurs s'en vont par les sentiers de montagne, ou bien à travers champs, écrasant de leurs gros souliers ferrés les mottes de terre.

Septembre est venu, avec ses brumes automnales. Sur les crêtes du Jura, des petits nuages en promenade se sont arrêtés un beau jour. Dissipés par les premiers rayons du soleil, ils s'amassent de nouveau le lendemain. Ils reviennent nombreux, ils s'installent sur les sommets, ils occupent les pâturages, ils voilent les rochers et remplissent les combes. Parfois, ils font une rapide incursion jusque dans la plaine. On les voit qui s'allongent paresseusement sur les campagnes silencieuses. Ils flottent sur les terres humides et donnent partout au paysage un air de mystère.

Le Jura ne barre plus l'horizon à l'occident. Le matin, il est invisible, puis, comme si l'on soulevait le coin d'un voile, voici que les brumes s'éloignent et, un à un, les sommets surgissent victorieux dans la lumière.

Les chasseurs la connaissent bien cette nature particulière : ce n'est plus l'été, ce n'est pas tout à fait l'automne. Ils partent de bon matin. Ils marchent dans les prés couverts de colchiques. Ils ne vont pas au hasard, car de-

puis longtemps le gibier est repéré. Ils sont trois, quatre ou six. Ils lancent leur meute de chiens dans le petit bois qui occupe toute la colline. Chaque homme est à son poste, et seul l'aboiement du chien lui permet de se déplacer. Il parcourt un secteur d'une cinquantaine de mètres environ — tout comme une sentinelle sous les armes — le fusil dans les mains, le doigt sur la détente.

Les aboiements se rapprochent ; on voit bouger les branches des noisetiers, là, tout près, sous ce grand chêne. Un bond ! Deux oreilles grises apparaissent... Le chasseur a tiré et, quand le bruit de la détonation s'est perdu dans les bois profonds, vite il s'approche. Mais les chiens sont déjà là, autour du lièvre qui bat encore le sol dans une dernière crise d'agonie. Des taches de sang apparaissent çà et là sur sa peau. Il faut éloigner les chiens, car leur férocité n'a plus de bornes.

Quelquefois, dans nos forêts jurassiennes, on découvre la piste d'un chevreuil. C'est sur les pentes boisées du Suchet qu'ils se tiennent volontiers. On les voit près des pâturages peu fréquentés et dans les forêts profondes. Quand le gîte est reconnu, on lâche les chiens. Ils vont, la tête baissée, flairant le sol de tous côtés, puis, dès que la piste est trouvée, on les entend pousser ces aboiements durs et monotones qui ne cesseront plus.

Cependant, celui qui dirige la chasse a placé ses hommes, chacun à son poste. La battue commence ; dès qu'on a la certitude d'avoir levé le gibier, il s'agit de l'encercler. Il ne faut laisser aucune issue, mais bien le rabattre vers un point déterminé. On a choisi un grand châble où les bûcherons ont laissé, çà et là, quelques sapins écorcés. En bas, tout en bas, les routes se croisent au milieu d'une clairière qui s'ouvre sur la plaine.

La bête, poursuivie par la meute formidable, bondit de taillis en taillis. Elle s'arrête, par moments, se blottit sous un buisson, le corps tremblant et les yeux agrandis par la peur. Mais déjà le premier chien arrive, la langue pendante et l'aboiement rauque. Alors le chevreuil reprend sa course. Cent mètres plus loin, un autre chien l'arrête, puis un troisième, puis un quatrième. La seule issue, c'est le châble. Il s'y précipite... Tous les chasseurs sont là, postés. Si le premier manque le coup, les autres auront plus de chance. Les aboiements se rapprochent. Il ne s'agit pas d'avoir une seule seconde de distraction. Les pipes s'éteignent, les conversations cessent. Seuls les canons des fusils apparaissent hors des branches... On entend un roulement sur la pente. C'est le chevreuil qui passe. Lancé comme une flèche, il a passé suivi de la meute des chiens. Il arrive dans la clairière. Où se blottir ? Il s'arrête une seconde ! C'est le moment fatal. Une détonation éclate et la bête s'écrase sur le sol au moment où elle était prête à bondir de nouveau.

Au son du cor, les chasseurs se rassemblent. Ils font cercle autour du chevreuil qui gît sur l'herbe, la tête renversée, tandis qu'un peu de

¹ Byron, dans son *Prisonnier de Chillon*.

sang coule de ses naseaux. Alors deux hommes coupent dans le buisson voisin une solide branche qu'on dépouille de ses feuilles. Le chevreuil y est suspendu par les pieds et l'on rentre au village aussi fiers que les espions de jadis rapportant au camp israélite la fameuse grappe de Canaan. On dépose le précieux fardeau en lieu sûr et l'on entre dans la pinte.

Ils sont là, tous les six, fiers de leur chasse. Ils sont assis sur des tabourets et ont posé leurs coudes sur la table. Dans un angle de la salle à boire, il y a les fusils et les carniers. Dehors, les chars de regain passent, et sur les toits bruns du village, la matinée de septembre répand sa douce lumière.

Et puis, quand ils ont suivi tous les sentiers de montagne et battu toutes les forêts, les chasseurs s'en vont dans la plaine de l'Orbe. La chance ne les favorise pas toujours. Ils doivent marcher longtemps dans les marécages où séjourne une eau boueuse. Voici le grand marais! Le fusil appuyé sur le bras gauche et le chien en arrêt, l'homme marche lentement. Un vent léger fait frissonner les roseaux comme pendant les beaux soirs de l'été, quand la lune se lève. Alors il redouble de vigilance. Soudain le chien s'arrête; le chasseur a un frémissement d'émoi. Brusquement, un couple de vanneaux s'élève lourdement dans l'air tiède. Il épaule, il tire..., quelques plumes flottent encore au vent léger, cependant que le chien se précipite dans les hautes herbes où l'eau séjourne encore et rapporte bientôt un petit corps tiède, avec une tête qui pend lamentablement.

Malgré les nuits fraîches, le chasseur va à l'affût. Accroupi au pied d'un arbre, son fusil entre les jambes, il attend. Les heures passent. Il attend le renard ou le blaireau qui regagne son terrier. Quand l'attente est longue, il contemple le ciel étoilé. Il suit le chemin que parcourt la Grande Ourse qui, à certains moments, semble vouloir escalader le Jura, pareille à un chariot gigantesque. Il écoute tous les bruits de la nuit. Dans les villages voisins, la cloche au timbre clair sonne les heures. Et les clochers se répondent comme des veilleurs de nuit, fidèles au poste. Il écoute les hullements de la chouette perchée sur les vieux chênes. Dans le ravin, le bruit de l'eau remplit l'espace et parfois le vent gémit dans la cime des arbres.

Ces longues veillées à l'affût sont souvent mal récompensées. Mais là, comme ailleurs, la fortune appartient aux persévérants qui rapportent quelquefois un vieux renard à la belle fourrure.

Mais à côté du chasseur, il y a l'amateur. On le voit passer. Il quitte la ville le soir. Il prend le train ou l'automobile. On le reconnaît à sa veste aux poches nombreuses, à son chapeau tyrolien et à ses étroites bandes molletières toujours bien astiquées. Il descend à la station où il sait qu'il y a une bonne auberge de campagne. Il y mange bien, il y boit sec et dort comme un loir. A quoi bon se fatiguer à parcourir les prés chargés de rosée! Dans l'après-midi, en se promenant, il abattra un petit écureuil, un geai ou un ramier. Et s'il n'a pas de chance, il achètera chez le braconnier de l'endroit un magnifique lièvre qu'il portera triomphalement sur son dos.

Le braconnier, qui connaît le gibier mieux que personne, lui offrira une autre fois un couple de perdreaux, une poule d'eau ou un grèbe pour lesquels l'amateur paiera sans discussion la somme demandée.

JEAN DES SAPINS.

Le nouveau pasteur. — On demandait à un brave campagnard son opinion sur le nouveau pasteur de la paroisse :

— Oh! bien, voilà, au fond, c'est un bon homme. Mais, y a pas, y fait de drôles de sermons. On comprend seulement trop.

H. L.

La Patrie suisse. — Le N° du 17 septembre contient 21 belles gravures, illustrant quatorze articles divers : voici la figure de C.-F. Ramuz; des vues de Cerlier (Erlach); les portraits de deux disparus, A.-E. Pricam et Emile Pignat, des vues relatives à l'électrification du Gothard (chute d'Amsteg, barrage de la Reuss); de la « Maisonnée » de Valanvron; du Mont-Rose, de la médaille distribuée à Morges, aux soldats mobilisés; de la fête du Hornuss, à Rohrbach (Berne); du concours de chevaux de Saignelégier; de la Fête cantonale de gymnastique à Neuchâtel.

TÉ ASSEBIN !

Les administrateurs d'une grande banque de notre pays étaient réunis à Berne, il y a une quinzaine. Il y avait là des représentants de presque tous les cantons. La séance levée, ils s'en furent dîner ensemble au restaurant. Comme ils attaquaient le premier plat, entre un vendeur de journaux, criant à belle voix : *Bund !... Bund !* Il prenait bien son temps ! Le nez dans leur assiette, les convives ne l'écoutaient guère. Mais l'autre ne se décourageait pas. *Bund !... Bund !*, continuait-il à vociférer en allant d'une table à l'autre. Finalement, impatient, un des administrateurs romands près duquel il passait, lui lance cette injonction :

— *Va te grattà !*

— *Té assebin !* réplique le vendeur.

Explosion de rires de tous les Welsches. Et ils apprirent que l'homme du *Bund* était un authentique enfant de Fribourg, échoué à Berne après avoir fait à peu près le tour du monde.

Les gâtés de l'annonce :

« Perdu de... à..., un gant de peau rouge. Le rapporter contre récompense à... »

« On demande à acheter un lit pour coucher jusqu'à 16 ans. »

Un émule de Guillaume-Tell. — On nous rappelle qu'au dernier tir cantonal d'Yverdon, on voyait la devise que voici :

Pestalozzi
Tirait aussi...
L'enfance
De l'ignorance.

H. L.

LES AMIS DE LA LIBERTÉ

III

Il semble bien que le Comité de réunion n'ait pas vu sans quelque crainte se former la société populaire, ou mieux une « autre » société populaire, car à cette époque les titres des comités, sociétés, assemblées, étaient d'une richesse exquise à tourner un peu la tête. Cependant un « Comité de réunion » sera le noyau de la société des Amis de la Liberté.

Au commencement de février il y avait eu de l'émoi à l'Assemblée provisoire.

« Le citoyen Hedelhofer (le même qui, avec Georges Rouge, était allé de la part du Comité de réunion parlementaire avec Ménard avant le 24 janvier) et quelques membres du comité de réunion sont introduits à l'Assemblée, chargés de faire connaître à celle-ci que depuis quelques jours ils s'aperçoivent que le peuple de cette ville, qui avait eu en eux jusqu'à ce jour beaucoup de confiance, paraît se détacher d'eux et vouloir former un parti séparé, que dans cet état de choses ils en viennent faire part à l'assemblée et lui offrir leur hommage et leur réunion à ses principes; ils demandent en même temps qu'on s'occupe d'une mesure pour s'opposer à la formation d'une autre société populaire, dont l'existence pourrait diviser les esprits et devenir fort dangereux. »

Un moment après, un « citoyen » — cela montre que pouvait entrer à l'assemblée quiconque y était autorisé — vient annoncer que les « individus de cette nouvelle société populaire »

sont venus chez lui mettre en réquisition des appartements. Ce citoyen est d'autant plus embarrassé qu'il n'est que locataire. On lui dit que la municipalité s'occupera du cas.

Boisot l'ainé insista dans la première séance (9 février) de la Société populaire des Amis de la liberté sur le rôle prépondérant qu'avait joué le comité de réunion. Il obtint que ce comité, berceau de la liberté vaudoise et étant connu sous ce rapport dans tout le Pays de Vaud, ne changera pas de nom. Alors, l'assemblée procède elle-même à la « recomposition » du comité de réunion, dont feront partie : Joseph, Develey, Cassat, Bonard, Vild, Rouge fils, Ulysse Fiaux, Charles Oboussier, Louis Dubois, Prades, Emelingue (!) Porta dit Jourdilhon, Raimond, Lacombe, Bourgeois, ci-devant banneret, Forneret, ci-devant justicier, et Boisot l'ainé.

Dubois aurait voulu que le comité de réunion « qui n'était dans son principe que la représentation des premiers réclamans », changeât de nom.

Joseph fut confirmé dans ses fonctions de président, par voie de tirage au sort avec Develey, qui devint vice-président. Saunier et Boisot cadet furent élus secrétaires.

Le lendemain, 10 février, jour de la proclamation de l'indépendance par l'Assemblée provisoire, on fait savoir aux « Amis » que les « braves vainqueurs de l'Italie » désirent assister à leur séance. On fait droit à cette requête des Français, qui sont placés à la droite du président. Le citoyen Gaspard Fiaux prononce un discours : « Il peint, avec la douceur et l'éloquence qui lui sont naturelles, les sentiments de reconnaissance que nous devons tous avoir pour les Français ». Il est décidé d'imprimer ce discours à 800 exemplaires.

Bien qu'il y eut des inspecteurs, l'ordre ne régna pas tout de suite dans les tribunes publiques, où des « indécences » avaient été commises. Une résolution virile est alors prise : « désormais les femmes seront séparées des hommes ». On pourrait croire que les femmes étaient d'un côté, les hommes de l'autre, mais le compte rendu ajoute un détail contradictoire et exhale une plainte précise : « Triste arrêt. Nous ne verrons plus de citoyennes dans notre assemblée. »

Mais la stabilité n'est pas le propre des esprits en ébullition. On a nommé samedi un comité de réunion de dix-huit membres; deux jours après, le dimanche ayant porté conseil, le citoyen Dubois développe un nouveau plan : le Comité de réunion aura toujours dix-huit membres, mais le président et le vice-président ne seront élus à ces charges que pour huit jours; quant aux secrétaires, ils pourront fonctionner jusqu'à ce qu'il plaise aux Amis de les remplacer par d'autres. Le quorum sera de six membres. On avait fait promptement l'expérience de l'impossibilité de réunir tous les élus pour traiter les affaires; il y avait des Jean de Nivelle. Le comité sera renouvelable par tiers tous les mois. Il siégera en permanence de neuf heures du matin à neuf heures du soir et rendra compte de son activité, trois fois par semaine, à l'« assemblée des Amis de la liberté », sous réserve de le faire aussi les autres jours.

« On communiquera le plan d'organisation de la Société des Amis de la liberté et du comité de réunion qui le représente à toutes les villes et communes du Pays de Vaud en les invitant à former de pareilles sociétés... »

Bref, c'est une concurrence en règle à l'Assemblée provisoire. Le plan répondait si bien aux désirs de ceux qui l'avaient dressé, qu'aucune opposition ne surgit. Et Dubois, avant de descendre de la tribune, déclara que, pour conforter les « ennemis » de la société qui l'accusaient de vouloir recourir à la violence, de faire couler même le sang, il fallait publier un Bulletin des séances que l'on distribuerait partout.